



UNION REGIONALE PHOTOGRAPHIQUE DU SUD OUEST DE L'ÎLE DE FRANCE

Règlement PRIX DU LIVRE D'AUTEUR REGIONAL

Samedi 10 juin 2017
Foyer de la Bonnette La Queue lez Yvelines

L'Union Régionale (UR 16) membre de la Fédération photographique de France organise le prix du livre d'auteur régional.

Le jury sera composé de trois artistes photographes ou plasticiens reconnus, ils seront choisis par le commissaire de la compétition en accord avec le Président de l'Union Régionale.

Article 1: Peuvent y participer, tous les photographes de l'UR 16, adhérents de la fédération photographique de France

Article 2 : Le prix du livre d'auteur découle du règlement national de la fédération. Néanmoins le prix régional n'est pas sélectif pour le prix national. Les adhérents qui souhaiteraient participer au prix du livre d'auteur national devront adresser leur livre directement au commissaire national (voir le règlement sur le site de la FPF).

Article 3 :

La fabrication du livre est totalement libre dans sa conception (réalisation personnelle ou impression chez un fournisseur). Couverture souple ou rigide, avec ou sans jaquette.

Seront admis les livres composés de 32 feuilles recto - verso, soit 64 pages imprimées au maximum. Le format est libre dans les limites de 30 cm en hauteur et 42 cm en largeur.

Les livres pourront contenir plusieurs images en Noir et Blanc et/ou Couleur sans contrainte concernant les images (format, résolution et de taille des images). Les images pourront être accompagnées d'un texte. Celui-ci entrera dans les critères d'évaluation du livre.

Le nom de l'auteur pourra figurer sur la quatrième de couverture ou sur le dos du livre (tranche), ce point reste à l'appréciation de l'auteur.

Article 4 : Toute liberté est laissée quant au choix du sujet traité. Mettre en pages les images d'une interprétation personnelle d'un sujet, c'est transmettre ses sensations, son ressenti, sa subjectivité concernant le thème traité et présenté. L'objectif essentiel n'est pas ce que les images montrent mais comment le photographe donne sa vision au travers le sens et la créativité de son projet matérialisé par la réalisation d'un livre.

Article 5 : Organisation:

Inscrivez votre livre directement sur le site de la F.P.F option concours régionaux UR16, le lien :

<http://outils.federation-photo.fr/concours/regional.php?ur=16>

Entrer votre numéro de carte FPF, ainsi que le password inscrit sur votre carte.



Ensuite, aller sur :

Prix du Livre,
Entrer le titre de votre livre
Imprimer l'étiquette.

L'étiquette contenant les informations d'identification devra être insérée dans le livre

Le livre préalablement inscrit, pourra être déposé auprès de Michel Batt, 1 rue du Bordeaux 78690 Saint Rémy l'Honoré, 06 88 26 14 13 (prendre contact au préalable) ou déposé sur le lieu du jugement avant 9 h 00. Passé ce délai, le livre ne sera pas pris en compte.

Article 6 : Récompenses

Le jury délibérera et déclarera le palmarès du prix livre d'auteur :

L'auteur du meilleur livre, sera proclamé par le jury « **Grand Prix du livre de l'UR16** ». Les auteurs des deux livres suivants, seront proclamés « **2ème prix** et « **3ème prix** ».

Le prix du livre sera doté de :

1^{er} prix	reçoit	35€
2^{ème} prix	reçoit	25€
3^{ème} Prix	reçoit	20€

Les résultats seront programmés le jour même. Les juges commenteront en public les meilleurs livres. La présence des auteurs sur le lieu de jugement est vivement souhaitée.

Le jugement est sans appel et ne peut être contesté. La participation au prix du Livre d'auteur de l'UR16 implique l'acceptation et le respect du présent règlement.

.....

Le Prix du Livre d'Auteur de l'UR 16 se déroulera le

10 juin 2017 à partir de 9h 30 Foyer de la Bonnette La queue lez Yvelines

Michel Batt

vice-président en charge du travail d'auteur
courriel: michel.batt@sfr.fr